



## Bulletin d'inscription Colloque du 24 mars 2011

Je m'inscris au colloque du 24 mars 2011, **avant le 16 mars 2011**, en cliquant sur le lien suivant : [lien internet à venir](#), **Votre inscription ne sera validée qu'après réception de votre paiement par chèque.**

Je m'inscris au colloque du 24 mars 2011, **avant le 16 mars 2011**, en renvoyant ce bulletin par courrier accompagné de mon règlement :

Mme, M. : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Tarifs d'inscription :

✓ Je suis étudiant ou adhérent de l'ATEE, l'inscription est de 20 € (chèque à l'ordre de l'ATEE)

✓ Je ne suis pas adhérent de l'ATEE, l'inscription est de 50 € (chèque à l'ordre de l'ATEE)

✓ Je profite de la présente pour adhérer à l'ATEE\* et je règle un montant de 100 € incluant l'adhésion 2011

Réception des paiements par courrier / Demande de renseignements

Secrétariat de l'ATEE : Lionel BARBE – OPTINERGIE

2 Av. Pierre Angot – 64 053 PAU Cedex 09

lionel.barbe@optinergie.fr

Tél : 05 59 82 90 80 / Fax : 05 59 84 42 96

L'ATEE, Association Technique Energie Environnement, rassemble 1600 professionnels concernés par les questions énergétiques et environnementales : collaborateurs des petites et grandes entreprises, sociétés de service, syndicats professionnels, organismes publics, collectivités territoriales, universités...

Avec ses comités techniques et ses CLUBS COGENERATION, BIOGAZ et Certificats d'Économies d'Énergie (C2E), l'ATEE propose, aux pouvoirs publics et organismes concernés, les mesures propres à faire progresser la maîtrise de l'énergie, la protection de l'environnement, le développement de la cogénération et la valorisation du biogaz.

L'ATEE est présente dans toute la France grâce à ses 14 groupes régionaux. Elle organise des journées d'information et colloques qui permettent aux professionnels de confronter leurs expériences. Sa revue bimensuelle ENERGIE PLUS traite de l'actualité et des techniques de l'énergie et de l'environnement à destination des professionnels de l'industrie et des collectivités locales.

\* Les enseignants, les retraités, les étudiants et les demandeurs d'emploi bénéficient de conditions particulières, consulter le site Internet [www.atee.fr](http://www.atee.fr)

Avec les Certificats d'Economie d'Energie, notre pays s'est doté d'un outil original et performant de réduction des consommations d'énergie.

Les objectifs d'économies fixés pour la 1ère période du dispositif, allant de 2006 à juin 2009, ont été largement remplis et la loi Grenelle 2, récemment votée, donne de nouveaux objectifs, plus ambitieux, pour la 2ème période.

Les vendeurs de gaz, d'électricité, de fuel voient leurs obligations d'économies amplifiées et les vendeurs de carburant entrent dans le dispositif.

Si vos fonctions vous amènent à vous intéresser aux économies d'énergie, que ce soit dans les bâtiments résidentiels, tertiaires, dans une collectivité ou une entreprise industrielle, vous êtes concernés !

### Programme

- 13h30 ▶ **Accueil**
- 13h45 ▶ **Ouverture**  
Jean CASTAING - Délégué de l'ATEE Pays de l'Adour
- 14h00 ▶ **Evaluation générale de la 1ère période**  
ADEME Délégation Régionale Aquitaine
- 14h30 ▶ **Etat des lieux du système : opérations standards, législation, acteurs...**  
Daniel CAPPE – Vice Président ATEE
- 15h15 ▶ **Pourquoi utiliser le dispositif ? (potentiel régional, écueils à éviter, transaction financière)**  
Medhi GUELLIL : Ingenerma  
Anne DARGELOS : Positivéco
- 15h40 ▶ **Témoignages d'acteurs obligés (2 ou 3)**  
Séverine TRONEL-PEYROZ : EDF  
Pierre DENIS-FARGE : DEFA (09)
- 16h30 ▶ **Pause (café, jus d'orange, fruits...)**
- 16h50 ▶ **Témoignages vidéo**  
LVMH  
CR Centre
- 17h00 ▶ **Témoignages de maîtres d'ouvrages et échanges avec les participants**  
Florence LANG – Ville et Communauté d'Agglo de Pau : OK  
Un industriel  
Un centre de soins  
Autres ...
- 18h00 ▶ **Conclusion**  
Jacques JACOBS - Président de l'ATEE Pays de l'Adour